

Entretien des différents espaces enherbés

Tournière et lieu d'accès (en bout de rang, espace suffisamment large pour permettre aux engins de faire demi-tour ou de tourner d'un inter-rang à l'autre)

- une seule fauche annuelle, juste avant les vendanges, en août ou septembre,
- exportation du produit de la fauche, aucune fumure, aucun produit phytosanitaire.

Bordure de parcelle ou de chemin (bande plus ou moins large séparant le dernier rang de vigne d'une parcelle voisine, cultivée ou non)

La végétation herbacée des bords de chemins ou en limite de parcelle constitue des corridors écologiques importants pour la microfaune terrestre. Ils seront idéalement fauchés en septembre ou en octobre.

Inter-rang (couloir situé entre deux rangs de vignes)

- idéalement : une fauche annuelle juste avant les vendanges avec exportation du produit de la fauche.
- gestion intermédiaire : une fauche annuelle juste avant les vendanges un inter-rang sur deux ; fauche régulière des autres inter-rangs avec un intervalle de 6 semaines minimum entre deux fauches. Il est bénéfique d'alterner les inter-rangs d'une année sur l'autre.

NB : pour maintenir et favoriser certaines plantes à bulbes (tulipe sauvage, muscari, ornithogale...), un travail du sol périodique et superficiel durant la phase de repos (selon l'espèce, de mai à octobre) est nécessaire.

Ourlet (étroite bande de transition entre deux milieux naturels ; il s'agit souvent de la végétation qui pousse le long d'une haie, telles que herbes hautes et petites broussailles, et sur laquelle on n'intervient que rarement)

Le maintien d'ourlets permet de conserver des zones de refuges pour l'hiver. Une fauche tous les deux à trois ans sur la même surface, en alternant d'un secteur à un autre, est recommandée. Ne pas faucher tous les ourlets d'une parcelle la même année.



Que faire du produit de la fauche ?

Si le foin n'est pas utilisé pour la consommation animale, le produit de la fauche peut être accumulé dans un coin de la parcelle où il se décomposera avec le temps. Ces meules de foin serviront d'abris et de lieux de reproduction pour la faune.

Posé sur un tas de branches, le foin peut également servir à l'hivernation des hérissons, qui y confectionnent leur abris pour l'hiver.



Bordure de parcelle fleurie

Fiche pratique N° 3

Zones enherbées (tournières, bordures de parcelles, inter-rangs, ourlets)



Machaon



Enherbement spontané important du vignoble, favorisant la biodiversité



Désherbage des inter-rangs et broyage de la végétation sont à éviter

En viticulture, l'utilité des zones enherbées, qui remplacent la terre nue préconisée pendant longtemps, n'est plus à prouver. Ces zones comprennent les inter-rangs, les tournières, les bordures de parcelles et/ou de chemins et les ourlets.

Chacune a une fonction particulière dans la gestion de la vigne ; entretenues de façon optimale, elles favorisent une grande biodiversité, qui contribue elle-même à la bonne santé des cultures.



Pied de vigne végétalisé



Alouette Lulu



Tartarin

Plaquette réalisée par la LPO Alsace - 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG 03 88 22 07 35 alsace@lpo.fr http://alsace.lpo.fr
Crédit photos : Eric Buchel, Nicolas Buhrel, David Hackel, Rémi Rufer, Cathy Zell.
Imprimé sur papier recyclé imp. SCHEUER 67320 Drulingen Avril 2011



Zones herbeuses, quels intérêts ?

La couverture végétale plus ou moins basse, dans la nature en général et en viticulture en particulier, apporte de nombreux avantages :

- une réduction du lessivage des nitrates,
- une réduction du risque d'érosion,
- une réduction du transfert des pesticides,
- une réduction de l'usage des herbicides,
- une augmentation de la diversité en espèces florales et animales (dont les insectes pollinisateurs, les insectes utiles aux cultures, les micro-organismes du sol).

L'impact sur la pollution de l'eau et des sols est donc immédiat. Les dépenses liées à l'usage de produits phytosanitaires sont réduites. L'amélioration de la biodiversité est également rapide, même si les retombées positives sur la vigne sont moins visibles à court terme.

Maintenir correctement les milieux herbacés permet ainsi :

- la floraison et la fructification de la plupart des plantes à fleurs dont certaines sont patrimoniales (rares),
- le maintien ou la réapparition de la faune associée (insectes, oiseaux qui nichent au sol, reptiles),
- la préservation de zones de refuges biologiques, surtout en dehors de la belle saison.



Lièvre d'Europe



Tulipe sauvage

Comment protéger la faune du vignoble ?

Pour l'ensemble des espèces présentes dans les milieux herbacés du vignoble, **une vigilance particulière est indispensable durant la période de reproduction, entre mars et juillet** : les traitements de la vigne doivent être raisonnables et les interventions limitées. Pour certaines espèces, l'identification préalable des sites de reproduction permet d'établir un itinéraire évitant les nichées et les couvées.

Gestion des zones enherbées, principes généraux

Les principes énoncés ci-après s'inscrivent tous dans une gestion la plus écologique possible. Il revient à chaque viticulteur de l'adapter en fonction du milieu sur lequel se trouve sa parcelle et de ses propres contraintes.

Quatre grands principes de gestion sont à retenir :

• favoriser la flore spontanée, caractéristique des milieux herbacés avoisinants

Il n'est pas nécessaire d'ensemencer. Pour éviter la présence de végétaux peu adaptés, laissons faire la nature ! Le subtil équilibre entre graminées et autres plantes se fera spontanément, et évoluera selon la densité de la végétation.

• limiter la croissance des végétaux par la fauche

L'enlèvement de la végétation doit tenir compte de la microfaune (insectes, araignées...) présente au pied de la vigne : le broyage, qui écrase la flore et ne laisse aucune chance aux insectes de trouver un refuge est donc à proscrire. Le mulching, même si les dépôts sont réduits en particules fines, engendre le même enrichissement que le dépôt d'herbes (voir point n°4). La fauche, avec une distance de coupe du sol d'au moins 10 cm, apparaît ainsi comme la technique idéale. L'utilisation du Rolofaca (voir encadré) pourrait être une solution alternative intéressante, même si le recul fait défaut pour mesurer l'impact réel à moyen terme sur la faune et la flore.

• réaliser cette fauche le plus tardivement possible dans l'année (idéalement juste avant les vendanges)

Les effets d'une fauche tardive sont doublement positifs : non seulement une telle fauche tend à limiter la pousse des graminées, gourmandes en eau et donc potentiellement concurrentes de la vigne, mais en outre elle permet aux plantes à fleurs ainsi qu'à la faune associée (insectes, oiseaux, reptiles...) d'effectuer l'intégralité de leur cycle biologique et donc de se maintenir d'une année sur l'autre.

• exporter les produits de la fauche.

Ce procédé est peu pratiqué et il peut être difficile à mettre en oeuvre (matériel spécifique). Il est toutefois bénéfique. En effet, une terre très riche est généralement pauvre en biodiversité, les plantes à croissance rapide étouffant celles nécessitant plus de temps ou plus de lumière. L'exportation des produits de la fauche évite que le sol ne s'enrichisse du fait de la décomposition de la matière organique sur place, et favorise la diversité botanique. S'il n'est pas possible d'exporter la matière végétale, il est important de limiter la fauche à une seule intervention annuelle, au début des vendanges.

Pensez à laisser le produit de la fauche 24h sur place avant de le déplacer, afin de permettre à la microfaune de se réfugier ailleurs.



Une gestion adaptée aux exigences du milieu

Les principes ci-dessus peuvent être déclinés différemment selon le milieu dans lequel est situé le vignoble. En Alsace, les deux situations extrêmes pourraient être :

• des pentes raides, au sol pauvre et sec, orientées plein sud

Fortement soumises aux eaux de ruissellement, donc à l'érosion, et sensibles au dessèchement, ces vignes peuvent tirer des avantages immédiats d'un bon enherbement. Les plantes pionnières, aux racines peu profondes, aident en effet au maintien du sol sans y prélever trop d'humidité.

Le sol pauvre est particulièrement propice à une bonne biodiversité, tant floristique que faunistique. Dans ce cas, il est important de ne pas faucher les inter-rangs avant le début des vendanges. Si une terre nue doit être maintenue, ne le faire qu'un rang sur deux, et, dans l'idéal, déposer le produit de la fauche sur cette terre nue, afin de la protéger d'un dessèchement excessif.

• des terrains quasiment plats, au sol riche (argileux)

S'épanouissant dans des terres plus riches et plus humides, ces vignes peuvent facilement s'enherber avec une végétation dense, source de nourriture et d'abris abondants pour une faune nombreuse.

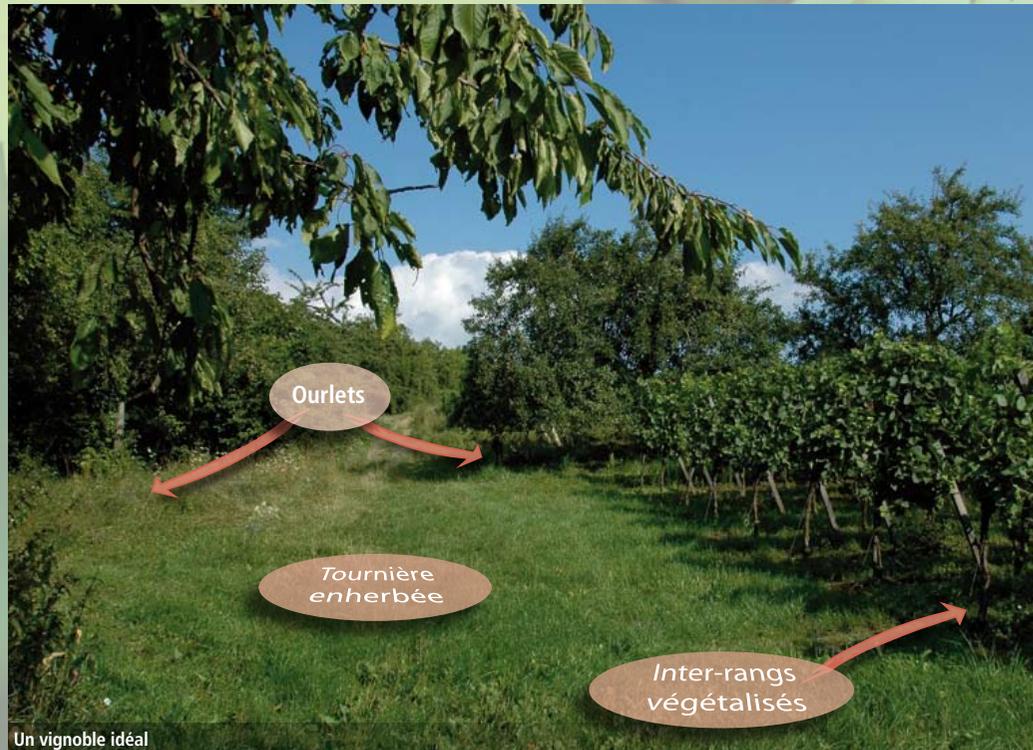
La fauche tardive s'impose pour garantir un bon déroulement du cycle biologique des espèces présentes. Si une fauche est nécessaire pour faciliter le déplacement du viticulteur dans les inter-rangs, ne pas le faire avant fin juillet, n'intervenir qu'un rang sur deux, et exporter le produit de la fauche pour limiter l'enrichissement du sol.



Exemple de paillis protecteur, provenant de la fauche du rang voisin.

Le rolofaca, une technique alternative ?

Le rolofaca est un rouleau écraseur de végétaux imaginé au Brésil. En viticulture, cette nouvelle technique permet de freiner la croissance des herbes. Le principe est de coucher la végétation, en pinçant les tiges, et de l'écraser. Le couvert va ainsi sécher et créer une sorte de paillis. Son utilisation le plus tardivement possible reste de mise, mais l'influence sur la faune n'a pas encore été mesurée...



Ourlets

Tournière enherbée

Inter-rangs végétalisés

Un vignoble idéal